



REGLEMENT **National Team URSTBF 2018-2024**

- 1. Le Conseil d'Administration délègue à la "Commission de Sélection" de l'URSTBF, l'organisation des sélections et la désignation des athlètes pour les différentes compétitions, sur proposition du Directeur Technique qui préside cette "Commission de Sélection".**
- 2. Le Directeur Technique établit des catégories de points à titre informatif pour les différents niveaux de compétitions.**
- 3. Le Directeur Technique, sur conseil de ses adjoints et entraîneurs, organise des sélections pour les différentes catégories.**
- 4. Il peut organiser une sélection pour apprécier l'état de forme d'un athlète avant les compétitions.**
- 5. L'athlète qui postule à une place dans l'équipe nationale signe pour accord le présent règlement. (Page 2)**

Règles pratiques : National Team 2018-2024

Il est dorénavant obligatoire pour les tireurs de l'équipe nationale et pour les tireurs inclus dans les sélections nationales et régionales de participer au championnat national dans la discipline de tir dont ils prétendent une place. (Sauf motif valable).

La liste des tireurs invités aux sélections nationales et régionales sera publiée sur le site de notre fédération afin de gagner en transparence et clarté.

Le mode d'intégration pour ces sélections est toujours le système de "réforme des sélections" mis en place par le Directeur Technique (DT) en 2016. Pour le clays, cette tâche est dédiée au coach-entraîneur en place.

Les coaches demandent une plus grande présence lors des entraînements proposés par la fédération surtout dans les disciplines à air. A partir de ce 1^{er} janvier 2018, une présence de minimum 50% aux entraînements de la fédération est demandée aux tireurs. A défaut le tireur devra envoyer mensuellement au coach ou au DT le travail effectué par celui-ci.

Pour rappel, le Ranking National n'est qu'un bilan comptable (une photo) à un moment donné de la situation d'un tireur. Il ne reflète pas toujours son état de forme pour une compétition lointaine. Il est donc possible pour le DT, les coaches, l'administrateur « sportif pratiquant » chargé des disciplines alternatives, de provoquer une sélection directe en une ou plusieurs épreuves.



Afin de donner l'opportunité à chaque tireur de se démarquer ou de prouver qu'il est capable de se mesurer aux tireurs internationaux de sa discipline, le coach peut demander au tireur qui le souhaite de participer à l'une ou l'autre compétition bien précise d'un niveau international reconnu.

Les tireurs SHN sont d'office sélectionnés pour les matchs internationaux, sauf méforme manifeste ou suivant avis négatif du DT ou de la Commission de Sélection.

En cas de litige, la décision de la Commission de Sélection de l'URSTBF est souveraine sur le sort du tireur.

Lionel Cox
Directeur Technique
URSTB-F





REGLEMENT
National Team 2018-2024

Coach / Entraîneur :

Discipline(s) de tir:
.....
.....
.....

Athlète (Nom et Prénom) :

Date :

Signature de l'athlète :